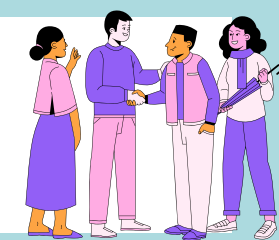


Vous êtes à la recherche d'un emploi depuis plus de 12 mois et vous avez des compétences dans le bâtiment



La CARCT va réaliser des travaux au pôle de santé de Condé-en-Brie



Les **heures de travail** qui seront à réaliser au cours de ce chantier sont les suivantes :

- Concernant le lot n°1 - Démolition / VRD / Maçonnerie / Gros œuvre
Ce lot est soumis à **60 heures sociales d'insertion minimum**
- Concernant le lot n°2 - Couverture / Étanchéité / Zinguerie
Ce lot est soumis à **35 heures sociales d'insertion minimum**
- Concernant le lot n°3 - Menuiserie extérieures Aluminium / Occultation
Ce lot est soumis à **35 heures sociales d'insertion minimum**
- Concernant le lot n°4 - Cloisons / Doublage / Isolation / Faux-Plafonds / Menuiseries intérieures
Ce lot est soumis à **35 heures sociales d'insertion minimum**

*Sont ici indiqués les nombres minimums d'heures sociales



Contactez la mission locale pour vérifier si vous êtes éligible à la clause sociale d'insertion

Appelez le 07.81.17.98.13 pour joindre Madame Goguillon Maelan, facilitatrice de clauses sociales d'insertion.

Adressez-vous à l'accueil de la Mission Locale pour plus d'informations ou appelez au 03.23.84.23.23